Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 7 (1869)

Heft: 11

Artikel: [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180355

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA SUISSE ROMANDE DE

Paraissant tous les Samedis.

PERM HOE HARRONNERSENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr. Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; - au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. - Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Naufrage sur le lac Léman

en Février 1869.

Un de nos abonnés a eu l'excellente idée de réunir les divers articles des journaux qui se sont occupé de l'incident survenú, il y a quelques semaines, dans le voyage que faisait à Vevey la troupe de comédie de Genève.

Nos lecteurs nous sauront gré de les amuser un instant par la lecture de ces différents récits, où l'imagination le dispute à la mystification la plus désopilante.

Voici d'abord la Suisse radicale, reproduite par la Gazette de Lausanne du 14 février :

« On se raconte dans les coulisses une mésaventure arrivée à notre excellente troupe de comédie. Elle devait donner, mercredi dernier, une représentation au théâtre de Vevey, où elle est fort appréciée. A cet effet, le joyeux essaim des artistes s'embarqua sur le bateau à vapeur le Guillaume-Tell, à 2 heures de l'après-midi, et quitta le port, favorisé par une température printannière. Malheureusement l'onde est perfide, le ciel bleu s'obscurcit, les eaux du lac sortirent de leur calme, la pluie, compliquée d'un grain survint, promettant aux passagers du Guillaume-Tell un orage en miniature.

Pour achever le tableau, un accident survint à une des roues du vapeur, et, comme la nuit s'avançait, le capitaine, peu tendre à l'égard des muses, laissa Vevey de côté et se dirigea directement sur le Bouveret, déposant sur la plage valaisanne la troupe de Melpomène.

Au lieu de délecter les bons Veveysans par la représentation de Paris ventre à terre et du Lys de la Vallée, nos artistes durent chercher à se caser plus ou moins confortablement. Dire que chacun était parvenu à conquérir un bon lit, ce serait là une assertion bien présomptueuse. C'est à peine si les veinards purent faire connaissance avec les duvets de la localité.

D'autres n'eurent pas cette chance; l'un dut se contenter d'un fauteuil, l'autre d'un canapé, et on nous assure que notre jeune premier a dû reposer ses charmes sur un billard.

Le lendemain, le bateau ne pouvait pas repartir; il fallait cependant rentrer à Genève pour la représentation du soir. Prendre le chemin de fer? Une difficulté se présentait: les imprudents, comptant d'ailleurs sur l'encaisse de la recette de Vevey, étaient partis la caisse à peu près vide; heureusement, le chef de gare de St-Maurice consentit à rendre les voyageurs à Genève contre remboursement.

C'est ainsi que la troupe est rentrée dans nos murs, jeudi après-midi, sans avoir joué, mais brisée, moulue, fatiguée, repetant à l'envi, comme dans la Cagnotte: Mon Dieu! quel voyage! quel voyage!

Un malin s'avise de donner à Messieurs les Français une leçon de géographie. Dans ce but il écrit de Vevey au Progrès de Lyon la pièce qui suit, reproduite par le Figaro du 16 février:

Monsieur le rédacteur.

Un affreux malheur vient d'arriver sur le lac de Genève. Le bateau à vapeur l'Itahe, parti de Genève par un brouillard assez intense, transportait à Vevey la troupe dramatique du théâtre de Genève, qui allait donner une représentation. On croit qu'une révolte éclata parmi les gens de la troupe et qu'ils voulurent s'emparer du gouvernail pour revenir à Genève.

Mal dirigé, le bateau est allé heurter les pointes dites Cornettes de Bise, a dû être lancé sur la Chauméni et de là précipité dans le gouffre dit Creux de Novelles.

On est sans nouvelles, à cette heure, sur le véritable sort de ces infortunés. Nons sommes dans de vives transes.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

V. BALOUREAU.

Le 18 février, le Figaro ajoute:

On nous envoie des renseignements sur l'accident qui est arrivé à la troupe dramatique de Genève se rendant à Vevey. Nous n'avons pas le temps de vérifier l'exactitude de ces détails, aussi ne les publions-nous que sous toutes réserves.

Après une nuit d'angoisses, le vapeur l'Italie allait se briser, le matin, contre les rochers dits Carrières de Carouge. Heureusement les cris des malheureux passagers furent entendus des habitants du port de Lancy.

L'alarme fut donnée, et les braves riverains, s'étant jetés dans des barques, parvinrent, à l'aide de cordes, à ramener sans avaries le bâtiment dans ce petit port.

Les passagers furent recueillis au château de Monnetier et acceptèrent l'hospitalité d'une de nos célébrités musicales qui passait sa lune de miel dans cette antique résidence des ducs de Savoie.

Pas de blessé, à l'exception de M. Defrêne, le directeur, qui a reçu une légère contusion à la jambe.

Le Journal de Genève du 19 février nous apporte les deux pièces suivantes destinées à calmer les inquiétudes de parents ou de malheureux actionnaires:

Genève, 18 février 1869.

Monsieur le rédacteur,

Si je n'avais à cœur de rassurer ceux de nos parents et amis qui ont pu lire à l'étranger l'article inqualifiable de M. Baloureau au Progrès de Lyon, je pourrais passer sous silence des assertions dont la naïveté le dispute à la fantaisie, car non seulement les faits y sont complètement travestis, mais les endroits même où ils se seraient passés n'existent que dans le cerveau de celui qui les a inventés.

Partis par un beau temps, pour nous rendre à Vevey, sur le Guillaume-Tell, qui fait journellement le service de Genève au Bouveret (et qui touche à Vevey), nous avions quitté Evian lorsqu'un accident arrivé à l'arbre des roues a privé de rotation l'une d'elles, et comme nous étions plus près du Bouveret que de Vevey, il était tout naturel que le capi-

taine concentrât ses efforts et ceux de son équipage pour essayer d'arriver à sa destination obligatoire. Nous sommes parvenus trop tard pour profiter du chemin de fer et revenir à Vevey, où nous étions si impatiemment attendus... par le

Quant aux assertions humoristiques de la Suisse radicale, elles ne sauraient être prises au sérieux, car chacun sait combien il eût été facile de se procurer des fonds, et si ceux qui nous croyaient au fond du lac avait pu voir l'entrain et la gaîté qui ont régné pendant la soirée que nous avons passée à l'Hôtel de la Tour, au Bouveret, leur seul regret eût été de ne pouvoir la partager avec nous.

Recevez, etc.

J. CAZAUBON, fils.

Genève, le 18 février 1869.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous serais obligé de vouloir bien accorder l'hospitalité de vos colonnes aux lignes suivantes:

Si le soi-disant Baloureau du Progrès avait, dans son petit roman, donné un nom de fantaisie au navire qu'il lui plaît de faire ainsi heurter contre certains pics des Alpes, à plus de deux mille mètres au-dessus du niveau du lac, nous l'aurions de gaîté de cœur laissé jouir en paix de l'invention de cette aventure. Mais il désigne l'Italie; cette plaisanterie me paraît dépasser les bornes et friser de très près la méchanceté. En effet, ce bateau n'a pas qui té le port de Genève depuis le 1er novembre dernier, et par conséquent, dans cet intervalle, il ne lui est pas arrivé le moindre accident, avec ou sans troupe de comédie. J'ajouterai que le service de ce bateau, hiver et été, n'a jamais laissé à désirer, et qu'il a toujours abordé régulièrement aux ports qu'il devait toucher, nonobstant brouillards, orages et tempêtes; cela est parfaitement notoire.

Agréez, etc.

Joseph Gaillard, pilote de l'Italie.

Le Figaro, qui a trouvé une veine, continue à l'exploiter. Le 20 février, il nous dit:

Dieu merci, la troupe de Genève n'a pas péri sur le lac en

se rendant à Vevey.

Ce qui avait accrédité le bruit d'une catastrophe nautique, c'est que le bateau à vapeur, assailli par un grain, ayant été forcé de déposer la troupe au Bouveret, dans le Valais, on était sans nouvelle des pauvres artistes à Vevey et à Genève.

Un autre incident, plus gai, a terminé leur voyage.

Les comédiens, comptant trop sur la recette de la représentation qu'ils allaient donner à Vevey, étaient parti la caisse à peu près vide; heureusement, le chef de gare de Saint-Maurice consentit à transporter les voyageurs à Genève contre remboursement.

Le 21 février, il revient au tragique:

Quand nous avons annoncé le sinistre du vapeur l'Italie, sur le lac de Genève, nous ne pensions pas qu'il y faudrait revenir pour ajouter un incident à cette sombre tragédie.

Le cadavre du capitaine, M. de Vireloup; vient d'être re-

trouvé sur la plage de Reculet.

Cette perte sera très sensible à tous les armateurs du lac qui avaient su apprécier le caractère excellent et l'expérience consommée du regretté défunt.

La famille de M. de Vireloup, d'origine française, habite le château de Bocillebreau, où auront lieu les obsèques. * *

Le 25 février, enfin, il doit reconnaître qu'il a mystifié son monde; en homme d'esprit, il fait son aveu sur le dos de l'amiral suisse, l'un des héros d'une pièce en grande vogue au Palais-Royal, pendant l'exposition universelle. Voici ce dernier morceau de littérature:

L'amiral suisse va être décoré. Le père Bardot, inspecteur général des chaloupes canonnières suisses, a sauvé les passagers du bateau échoué l'Italie. La colonie française lui offrira une médaille.

Il faut espérer que ce jour-là il fera raccommoder « son habit qu'a craqué dans le dos. »

Les surnoms des communes vaudoises.

Xe article.

A l'article Carouge, numéro précédent, lisez infestée de voleurs et non infectée. Plus loin, sous l'article Correvon, lisez La Mauguettaz au lieu de La Maugnettaz.

Bettens, lè Grands-pantets. Allusion, nous dit-on, aux habits à longs pans que portaient anciennement les gens de ce village. Le surnom dérive plutôt du fait que Bettens aurait conservé plus longtemps la mode des habits à longues basques, soit gard'habits.

Bussy, sur Moudon, lè Medze-vin couë, les mange-

vin cuit, mange-résiné.

Une femme ayant laissé par mégarde une toupine de raisiné à la cuisine, une truie arriva et, sans cérémonie, y plongea son museau. Or, pour ne rien perdre, les propriétaires prirent l'animal par les oreilles et lui raclèrent soigneusement le museau dans la toupine, en disant: Voiquie por cliau dè Maudon.

Boulens, le Vè, les verts. Un paysan de ce village ayant porté une pièce de toile au teinturier, ce dernier lui demanda s'il fallait teindre la pièce en noir. - Vai (oui), répondit le paysan; mais le teinturier comprit vè (vert). De là le surnom.

Vinzel, lè Sètze-fye; les sèche-brebis, ou mieux les sèche-moutons, car faïe, faïè, fye, se dit des moutons en général. Voir pour la légende le nu-

méro précédent.

Penthaz, lè Tâtrî, c'est-à-dire, gens qui font beaucoup de gâteaux (en patois, tâtra ou quegnu, cu-

Villars sous-Yens, lè Sètzeron, les fruits secs.

Penthalaz, lè Cancagnâ, les cancaniers, les faiseurs de cancans.

Ecublens, lè Breinla-pantet. L'origine est sans doute la même que pour le surnom de Bettens.

Aubonne, lè Revîre-troûïe. Même origine que virebocan: une truie doit avoir passé au tourniquet.

Lavigny, lè Botoillon, lè Renailly. Ce dernier pour la rime, à moins qu'il n'y ait des marais dans la commune, ou quelque légende comme celle de Chevilly. Voir ci-après.

Chevilly, lè Fouatta-renoillè. On dit qu'anciennement deux hommes de ce village etaient occupés durant toute la nuit à fouetter un étang, afin que le coassement des grenouilles n'interrompit pas le som-

meil du seigneur.

Arnex, sur Nyon, lè Redalè. On cite la légende suivante, que l'on met d'ailleurs sur le compte de plus d'un village. La commune faisait abattre un arbre. Le syndic s'y suspend aussi haut que possible et ses subordonnés forment la chaîne après lui, le premier suspendu aux culottes du syndic et ainsi de suite. Or la chaîne ainsi formée, le syndic s'écrie : Fâdé attention, vé mè cratzî su lè man, et il lâche l'arbre en s'écriant : Tieinna redalâie!